

Chemin de Malescombes



Visorando



Randonnée n°977209

Une randonnée proposée par Gite&Xavier

Pour les amateurs de montées. Au départ de Sainte-Eulalie-d'Olt et pratiquement jusqu'à Malescombes ça grimpe par un chemin en sous-bois pour arriver sur le plateau à Malescombes. Vous aurez ici une magnifique vue sur l'Aubrac et toutes les vallées environnantes.

Durée :	3h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	9,29 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	280 m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	281 m	Région :	Massif central
Point haut :	678 m	Commune :	Sainte-Eulalie-d'Olt (12130)
Point bas :	420 m		

Description

Stationnez au Point Accueil Tourisme, situé sur le parking à l'entrée du village de Sainte-Eulalie-d'Olt.

(D/A) Prenez à gauche pour rejoindre la D988. Au Stop, tournez à droite, direction Bozouls, Espalion. Quelques mètres plus loin, prenez à gauche, la petite route, direction Malescombes.

(1) Arrivée au niveau de la croix en pierre, prenez à droite dans le petit chemin herbeux qui longe les jardins derrière les maisons. Attention de ne pas prendre le grand chemin qui passe au dessus.

Par temps de pluie, ce chemin très creux se transforme sur une bonne distance en ruisseau. Prévoir de bonnes chaussures étanches. Arrivé sur une prairie, au niveau d'une ancienne grange, poursuivez tout droit dans le pré (présence possible de vaches avec leurs veaux - si c'est le cas bien refermer les passes et tenir vos chiens en laisse). Plus loin, vous trouverez sur la gauche une belle croix en pierre posée sur un talus. Elle indique un ancien chemin (peu visible, pas entretenu) qui redescend au Mas de Barthe.

(2) Continuez en prenant le chemin qui longe la prairie derrière la clôture. Il va ensuite s'élargir, la pente reste soutenue. Parvenu à deux épingles du sentier, retrouvez dans celle de gauche un carrefour de sentiers.

(3) Laissez à droite le chemin qui vient de la D988, pour continuer à monter à gauche dans le chemin qui longe une prairie. Rejoignez une petite maison en pierre, à partir de là, la pente s'adoucit.

(4) À la patte d'oie suivante, partez dans le chemin à droite. Celui de gauche est un retour possible. Après une courte montée en lacets, atteignez le plateau de Malescombes. Continuez toujours tout droit, passez derrière des bâtiments agricoles pour arriver dans Malescombes Haut.

(5) À l'intersection avec la route, prenez à droite en direction du cimetière. À la croix tournez à gauche pour apercevoir une belle maison en pierre, restaurée, c'est l'ancien presbytère qui jouxte la chapelle. Passez derrière la chapelle pour prendre un petit chemin qui vous ramène dans Malescombes Haut.

(6) À l'intersection avec la route, traversez en face sous un passage couvert pour cheminer entre les maisons. Longez l'ancien four communal, sortez de Malescombes Haut où la route se transforme en chemin.

À la première intersection, à la croix en fer, laissez le chemin qui vient de votre gauche pour continuer tout droit. Rejoignez une nouvelle intersection.

Points de passages

- D/A Point Accueil Tourisme**
N 44.463543° / E 2.945234° - alt. 421 m - km 0
- 1 Croix en pierre**
N 44.463528° / E 2.941393° - alt. 433 m - km 0.39
- 2 Croix en pierre**
N 44.460404° / E 2.93383° - alt. 512 m - km 1.13
- 3 Intersection avec chemin venant de la Caleyrie**
N 44.458018° / E 2.929586° - alt. 595 m - km 1.7
- 4 Patte d'oie**
N 44.455001° / E 2.925515° - alt. 625 m - km 2.24
- 5 Intersection avec route - Croix**
N 44.451769° / E 2.909894° - alt. 660 m - km 3.79
- 6 Traversée de Malescombes Haut.**
N 44.451344° / E 2.911063° - alt. 657 m - km 4.25
- 7 Intersection chemin - Variante plus courte**
N 44.452279° / E 2.919228° - alt. 661 m - km 4.92
- 8 Malescombes Bas**
N 44.449353° / E 2.917774° - alt. 613 m - km 5.52
- 9 Intersection avec route**
N 44.44771° / E 2.916283° - alt. 593 m - km 5.77
- D/A Point Accueil Tourisme**
N 44.463501° / E 2.945181° - alt. 420 m - km 9.29

(7) Ici possibilité de variante plus courte (voir ¶ Infos pratiques).

Tournez à droite pour parvenir rapidement à Malescombes Bas, après deux virages en épingle laissez le chemin qui vient de votre droite, pour continuer à descendre tout droit vers les habitations. Rejoignez le bâtiment agricole, situé sur la gauche.

(8) Tournez à gauche (direction Sainte-Eulalie inscrit en Jaune sur une ardoise). Rejoignez, après un petit abri, le petit chemin des buis qui porte bien son nom, hélas la pyrale du buis a sévi. En bas du chemin, retrouvez une petite route.

(9) La prendre à gauche et prolongez la descente pour rejoindre le carrefour initial.

(1) Tournez à droite, par le cheminement de l'aller rejoindre le parking (D/A).

Informations pratiques

Randonnée boueuse par temps de pluie, surtout la première partie de la montée.

Prévoir de bonnes chaussures étanches.

Possibilité de visiter l'église de Malescombes pour les groupes et sur réservation à l'Office de Tourisme: 05 65 47 82 68

Variante plus courte

(7) Prenez à gauche pour rejoindre le carrefour du (4) et revenir au départ (D/A) par le trajet aller.

A proximité

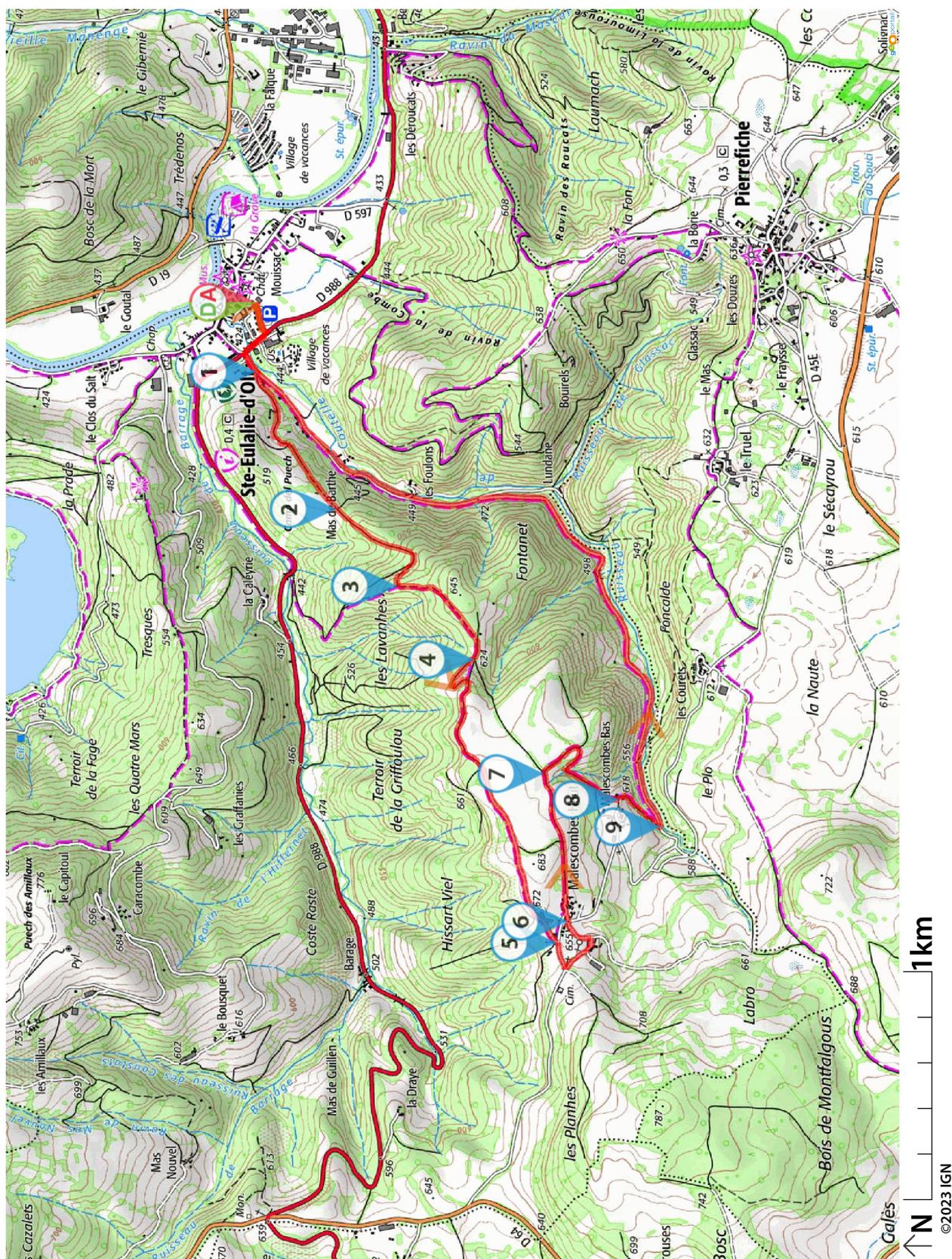
Ancienne chapelle - Four communal

[OT de Ste Eulalie](#)

A proximité du Lot, Église Sainte-Eulalie (XIe-XIIe).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-chemin-de-malescombes/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.